

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 décembre 2016

---

ETHIQUE DU SPORT, RÉGULATION ET TRANSPARENCE DU SPORT PROFESSIONNEL -  
(N° 4173)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## **SOUS-AMENDEMENT**

N ° AC50

présenté par  
Mme Dubié, rapporteure  
à l'amendement n° AC|16 (Rect) de M. Vignal

-----

### **APRÈS L'ARTICLE 1ER TER**

I. – Au dernier alinéa, substituer à la référence :

« L. 232-28 »

la référence :

« L. 232-27 ».

II. – Au même alinéa, substituer à la référence :

« L. 241-3 »

la référence :

« L. 241-2 ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement rédactionnel.